



10.026

Finanzhilfen für familienergänzende Kinderbetreuung. Änderung**Aides financières à l'accueil extrafamilial pour enfants. Modification**

BERBERAT DIDIER

Neuchâtel

Groupe socialiste (S)

Berberat Didier (S, NE): Je vous demande aussi de suivre la commission dans ce domaine. Monsieur le conseiller fédéral Burkhalter a raison dans la mesure où il dit qu'il faut mettre la priorité sur les nouvelles structures pour des raisons géographiques. Pour ma part, je me suis occupé pendant dix ans des structures d'accueil dans ma ville, et il est vrai que l'on a créé de nouvelles structures parce que, simplement, certains quartiers étaient peu pourvus ou dépourvus de structures d'accueil.

Nous avons aussi augmenté de façon "significative" les offres existantes. Madame Egerszegi vient de nous dire que l'on entend par "significative" en tout cas dix places supplémentaires. Au niveau de l'économicité, il est aussi utile de pouvoir aider des structures existantes, parce que le but est quand même d'augmenter l'offre au niveau global. Cette offre peut être augmentée par le fait de créer des structures tout à fait nouvelles ou par le fait d'augmenter la capacité des structures actuelles. Pour les collectivités, augmenter la capacité de structures existantes coûte moins cher, dans la mesure où les locaux sont disponibles et où des possibilités d'extension existent, que la création ab ovo d'une nouvelle structure.

Je vous demande donc de suivre la commission et de maintenir le droit actuel, même si cela crée effectivement une divergence avec le Conseil national, divergence qui pourrait, à mon sens, être éliminée rapidement.